

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Nº P19- 0040356

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 53.16

Société : R.A.M.

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MR JABER MOHAMED

Date de naissance : 31-12-1954

Adresse : Rue 9 N° 169 Lotissement Sidi Abdellah
OULFA - CASA YAY HASSANI

Tél. 0634656219

Total des frais engagés : 926,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Centre d'Urologie
Professeur Saâd BENJELLOUN
- Chirurgien Urologue -
Ancien Chef du Service d'Urologie

59, Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs
Casablanca Tel. 0522 88 01 17

Date de consultation : 04 MARS 2020

Nom et prénom du malade : JABER MOHAMED Age : 1954

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

 Prostate Conjoint Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11/03/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
0-4 MARS 2020			W	  Professeur Saâd BENJELLOUN - Chirurgien Urologue Ancien Chef du Service d'Urologie 59, Bd. Zeckouni, Résidence les Fleurs Casablanca - Tel: 05 22 91 16 54 - Fax: 05 22 88 01 12/13/14

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE SAIB Zekkouni 54/B Docteur en Pharmacie 154, Bd. Oued Daoura El Azzari Casablanca - Tel: 05 22 91 16 54	10/3/20	926.42

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			

AUXILIAIRES MEDICAUX

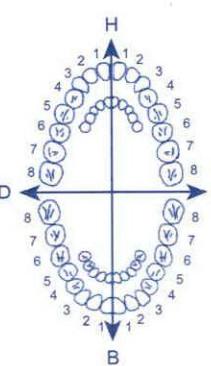
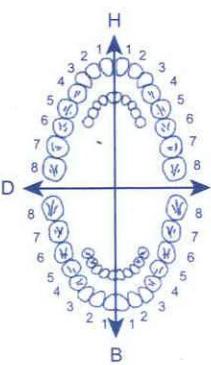
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	
	D	00000000 00000000 35533411 11433553	B	
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Le /
04 MARS 2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE (✓)

(A adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

A remplir par le praticien

Je soussigné:

Centre
Professeur Saâd BENJELLOUN
- Chirurgien Urologue -
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerktouni, Résidence les Fleurs
Casablanca - Tél. : 0522 88 01 12/13/14

Certifie que Mme, Mme, M : *Saâd BENJELLOUN*

Présente

adénome de prostate

Nécessitant un traitement d'une durée de:

ANAFAL (10mg), uricosia

Dont ci-joint l'ordonnance:

Centre d'Urologie
Professeur Saâd BENJELLOUN
- Chirurgien Urologue -
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerktouni, Résidence les Fleurs
Casablanca - Tél. : 0522 88 01 12/13/14

(A défaut noter le traitement prescrit):

Tous les 3 mois.

(✓) : Valable 3 mois

Contact: 05-22-22-78-14 Fax 05-22-22-78-18

Centre d'urologie Pr. Saad Benjelloun

62,70

FPIV 621RHA
PER 12/21
DT H2397



62,70.

DT H2397
PER 12/21
FPIV 620H70

Le 4/31/2020

61,7 SARAH QUD

267,00^{x3}

1) XATRAL (10mg)

1's

1cp - Soin a(3Mois)

62,70^{x2}

2) UNOSTA

1's

112 cp - MATIN

112 cp - Soir } a(360in)

926,40

PHARMACIE SAIB
Zakaria SAIB
Docteur en Pharmacie
154, Bd. Oued Daoura El Azhari II
Casablanca - Tel: 05 22 91 16 54

Centre d'Urologie
Professeur Saad BENJELLOUN
- Chirurgien Urologue -
Ancien Chef du Service d'Urologie
Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs
Tel: 05 22 88 01 12/13/14

N°I.C.E :001638312000001

CASA Le 4:3.20.

Facture N°0009238

M: JABER M.D.

PHARMACIE SAIB

Zakaria SAIID

Doctor en Farmacia

154, Bd. Oued Daoura El Azhar, H

Casablanca : Tél: 85 22 91 16 54

Désignation